Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 61 (1966)

Heft: 2-fr

Vereinsnachrichten: Ernest Laur prend sa retraite

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ernest Laur prend sa retraite

Ernest Laur, secrétaire général de notre Ligue et rédacteur de notre revue, a été véritablement depuis plus de trente ans l'âme du Heimatschutz. S'il prend aujourd'hui sa retraite, il ne quitte pas, bien heureusement, le comité central, où nous espérons le voir, pendant de longues années encore, prendre part aux affaires et nous donner son avis. Mais il abandonne la double fonction de secrétaire général et de rédacteur. Bien que nous lui souhaitions otium cum dignitate — expression d'ailleurs impropre puisqu'il garde la direction du Heimatwerk — nous ne pouvons qu'éprouver un profond regret à la pensée qu'il abandonne des fonctions dans l'exercice desquelles il a rendu à notre cause des services incomparables.

Né à Brougg le 22 mai 1896, il vient d'atteindre l'âge de 70 ans. A coup sûr, personne n'osera le dire vieux, cet homme dont l'esprit est ouvert à tout, le verbe éloquent, et le tempérament ardent et juvénile. Au cours de cette longue vie se situent de multiples activités qui ont été duement rappelées et justement célébrées à l'occasion du récent anniversaire. Mais ici, il nous appartient d'esquisser ce qu'Ernest Laur a accompli pour le Heimat-

schutz. Il est entré au comité central en 1928; en 1934, il est notre secrétaire général; en 1940, il devient rédacteur de la revue; il en fit, grâce à ses dons d'écrivain, son savoir et son information exceptionnels, grâce aussi à ses relations personnelles, un organe de haute tenue qui jouit d'une réputation outrepassant nos frontières.

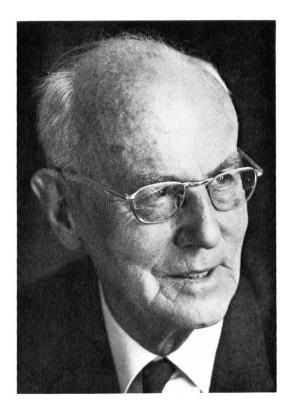
Je ne puis mentionner que les faits les plus marquants. Pour l'inoubliable Landi de 1939 il imagina le pilori, portant un coup mortel au déplorable article de bazar (que nous autres Suisses-allemands appelons Kitsch). A son esprit fertile nous devons l'Ecu d'or, imaginé pour assurer le sauvetage du lac de Sils en 1946, mais qui, en raison d'un succès dépassant toutes les prévisions, a été depuis lors mis en vente chaque année. Or, sans cet apport financier régulier, nos deux ligues seraient proprement réduites à l'impuissance.

On doit encore à Ernest Laur la création du bureau technique, remarquablement dirigé par Max Kopp. Et il est juste de déclarer que c'est à son influence, plus qu'à aucune autre, qu'on est redevable, et de l'article constitutionnel de 1963 et, dans un proche avenir, de la loi fédérale d'application.

Il a été l'un des artisans de la fédération des Heimatschutz nationaux, et c'est lui qui a suggéré que celle-ci prenne le nom de Europa nostra.

Quand l'Ecole polytechnique fédérale lui a décerné en 1963 le doctorat honoris causa, elle rendait un hommage entièrement mérité à celui dont je n'ai pas de loin mentionné tous les titres. Ernest Laur a été, on peut le proclamer hautement, un des guides et des animateurs de la vie culturelle de notre pays. Au nom du comité central unanime, je vous invite, à l'heure où il nous quitte sans nous quitter, de conférer ici ce soir à Ernest Laur la qualité d'un membre d'honneur.

A. Rollier



Ernest Laur-Bösch, secrétaire général de notre ligue de 1934 à 1966.